



mesure ont pointé du doigt les semelles de frein des matériels Transilien. En freinant, les semelles en fonte arrachent des particules de métal à la surface des roues, et celles-ci deviennent plus rugueuses et plus bruyantes. SNCF a donc décidé d'équiper 85 % de son parc avec des semelles en matériau

composite qui maintiennent la surface des roues très lisse, comme sous l'effet d'un polissage. Diminution importante du bruit, satisfaction des riverains : les résultats de la mise en place de ces semelles composites sont très positifs. ■

USA: les voitures électriques devront faire du bruit

Pendant des décennies, l'industrie automobile a cherché à lutter contre le bruit. Frottements, grincements, vrombissements étaient considérés comme une nuisance, qu'il fallait à tout prix atténuer. L'arrivée de la voiture électrique bouleverse les priorités.

Ainsi, le département des Transports du gouvernement Américain devrait légiférer pour imposer un minimum sonore aux véhicules électriques ceci afin de rendre ces véhicules détectables, notamment pour les personnes aveugles.

Plusieurs organisations américaines et internationales ont récemment

convenu de proposer un texte de loi visant à protéger les piétons aveugles et toute autre personne de la menace représentée par les véhicules silencieux.

La National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) a récemment publié un rapport montrant que les véhicules hybrides et électriques ont un risque deux fois plus élevé d'être impliqués dans des accidents avec des piétons, par rapport aux véhicules qui utilisent uniquement des moteurs traditionnels... Une loi qui devrait sans doute inspirer d'autres pays, quand le véhicule électrique se généralisera. ■



Voiture électrique TELSA®

VIENT DE PARAÎTRE

MapBruit et les PPBE

Le Setra a élaboré une note d'information proposant une méthodologie d'aide aux acteurs pour l'intégration des données dans MapBruit version 2.



La directive européenne sur le bruit dans l'environnement requiert que les autorités concernées réalisent des plans de prévention du bruit dans

l'environnement (PPBE). Cette démarche nécessite de disposer d'outils dédiés au stockage des informations relatives à ces plans. Localisation des sites concernés, mesures de protection, coût, modalité de financement... par nature, ces informations se distinguent par leur diversité. Pour aider les collectivités territoriales à organiser ce corpus de données, le Setra a élaboré une note d'information qui présente une méthodologie succincte de construction des PPBE dans le cas particulier de la multi-exposition. Dans le principe, il s'agit d'exploiter le logiciel MapBruit pour réaliser un formatage des données à stocker. Ce logiciel très largement utilisé dans les services de l'État est disponible sur le site du Certu. Le suivi de ce formatage permet d'extraire facilement ces informations spécifiques aux PPBE en interrogeant la base de données à travers de simples requêtes SQL.

Plan de prévention du bruit dans l'environnement. Méthodologie d'aide aux acteurs pour l'intégration des données dans MapBruit v2. Note d'information n° 93 — Série Économie Environnement Conception — mai 2010 — 22 pages

Téléchargement gratuit (format pdf) :
<http://cataloguesetra.documentation.equipement.gouv.fr/documents/Cataloguesetra/0005/Dtrf-0005711/DT5711.pdf>